

Direction pédagogique

Michel KOKOREFF Sociologue, Maître de conférences, Université Paris Descartes, Directeur du diplôme

Jean-Louis SAYOUS Consultant Ingénierie, Directeur du Pôle Management des Risques, Icade-Suretis (Groupe Caisse des Dépôts), Codirecteur du diplôme

Nicole CHAMBRON Directrice du Centre Européen de Recherche et de Formation

Eric CHALUMEAU Président d'Icade-Suretis, Conseiller auprès du Directeur du Service Commun de Formation Continue, Université Paris Descartes

Yann-Cédric QUÉRO Criminologue, consultant et chargé de cours CNFPT /ENACT

Françoise ANIBALI Responsable de Formation, Service Commun de Formation Continue, Université Paris Descartes, Coordination

Organisation pratique

Les enseignements se déroulent dans les locaux du Centre Universitaire des Saints-Pères. Ils sont concentrés en 8 séminaires de 3 jours chacun (du mardi au jeudi) à raison d'un séminaire par mois :

- ▶ 4, 5, 6 novembre 2008
- ▶ 3, 4, 5 mars 2009
- ▶ 9, 10, 11 décembre 2008
- ▶ 28, 29, 30 avril 2009
- ▶ 20, 21, 22 janvier 2009
- ▶ 26, 27, 28 mai 2009
- ▶ 4, 5, 6 février 2009
- ▶ 9, 10, 11 juin 2009

Epreuve écrite : 24 juin 2009

Soutenance des mémoires : septembre 2009

Frais de formation

2 450 € au titre de la formation continue et droits universitaires en vigueur (219,57 € en 2007-08)



Date limite de retour
des dossiers de candidature
12-10-2008

INFORMATIONS ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

UNIVERSITE PARIS DESCARTES

Service Commun de Formation Continue
45, rue des Saints-Pères – 75270 PARIS cedex 06

Contact : Pilar Contreras
Tél. : 01 42 86 40 78 – Fax : 01 42 86 21 59
courriel : du.securitoriale@scfc.parisdescartes.fr

Conception, réalisation : JME



Diplôme d'université
10^e Promotion 2008-2009

PREVENTION ET SECURITE TERRITORIALE

Les enjeux, les acteurs, les dispositifs
dans la recomposition du paysage de la sécurité

UNIVERSITE PARIS DESCARTES – FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
en collaboration avec Icade-Suretis (Groupe Caisse des Dépôts) et le Centre Européen de Recherche et de Formation



Objectifs et publics ciblés

L'objectif de la formation s'articule autour de deux axes :

■ faire le point sur les tendances nouvelles de la prévention de la délinquance

- redéfinition de la prévention et de la posture des acteurs (le maire, les victimes, les forces de sécurité publiques et privées, les parents, l'école...) et des rapports qu'ils entretiennent entre eux (notions de contrat, d'échanges d'informations, d'accompagnement, d'accès au droit)
- place des territoires (territorialisation et rôle des élus, rôle des intercommunalités) et des métiers impliqués
- étude comparée avec d'autres modèles internationaux ;

■ maîtriser les projets de prévention et de sécurité

- savoir travailler en mode projet dans le cadre d'un partenariat (capacités d'argumentation, démonstration de la faisabilité et de l'opérationnalité d'un projet)
- concevoir et mettre en œuvre la gouvernance des politiques et des dispositifs territoriaux (CLS, CLSPD, PCS, CUCS...)
- assurer le suivi et l'évaluation, élaborer les outils nécessaires
- intégrer la prévention et la sécurisation dans les programmes territoriaux :

- conception, transformation et gestion des espaces, (vidéoprotection, prévention situationnelle...)
- élaboration et mise en œuvre de politiques éducatives (PEL, PRE), apprentissage de la citoyenneté
- accès au droit, médiations
- actions en direction des parents
- le rôle des polices municipales
- territorialisation de l'action de la police nationale.

Il s'agit d'une formation destinée exclusivement aux élus et aux professionnels : cadres des collectivités territoriales (services prévention-sécurité, médiation, jeunesse, urbanisme et aménagement, coordonnateurs CUCS, responsables de services de police municipale...), gestionnaires de l'habitat social, des transports publics, des grands équipements, responsables d'équipements ouverts au public et plus largement chefs de projet de la prévention et de la sécurité et cadres des services de l'Etat participant aux programmes territoriaux.

Compétences visées

- celles d'un professionnel de la conception et de la mise en œuvre d'un projet de prévention de la délinquance et de la sécurité des territoires
- celles nécessaires pour participer aux politiques et dispositifs territoriaux
- celles permettant de proposer une stratégie et d'aider à la décision des élus et des décideurs en général
- celles permettant d'analyser, de comprendre pour anticiper et agir à la lumière des dernières connaissances des chercheurs, des universitaires et des professionnels

Thèmes abordés

1^{er} Module : Concepts, politiques et tendances

Les termes du débat actuel sur la prévention et la sécurisation des territoires : repères socio-historiques, mise en perspective avec la loi sur la modernisation de l'Etat et prospective.

2^e Module : Méthodologie de projet

Le développement de la démarche projet dans les politiques publiques (politique de la ville, contractualisations, projets de service...).

Les principes et méthodes de cette démarche : présentation des points clés et des outils depuis le diagnostic jusqu'au suivi et à l'évaluation. Illustration par des études de cas.

Première approche du sujet et de l'objectif du mémoire de chacun.

3^e Module : La gouvernance des politiques et dispositifs territoriaux : CLS, CLSPD, PCS, CUCS

- Intervention proactive : prévoir, diagnostiquer, prévenir.
- Intervention réactive : réprimer, organiser les secours.
- Intervention refondateur : évaluer, rendre des comptes, réparer, renouveler.

4^e Module : Espaces, sécurité, prévention

- Prévention situationnelle : la sécurité des espaces et des infrastructures : bâtiments, parkings, espaces commerciaux, zones d'activités économiques...

- Les études de sûreté et de sécurité publique.
- Les nouvelles technologies de sécurité.

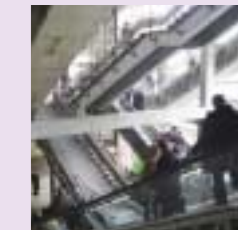
Pédagogie

La formation, concrète et analytique, est dispensée par des universitaires et par des professionnels de haut niveau confrontés à l'épreuve du terrain¹. La pédagogie mise en œuvre permet ainsi aux stagiaires de mieux aborder les méthodes de conduite des projets et de résolution des problèmes dans le cadre de leur activité.

Important : chaque étudiant devra rédiger un projet sous forme de mémoire qu'il soutiendra en fin de formation. Il sera accompagné de manière personnalisée dans cette production par l'équipe pédagogique tout au long de la formation.

1. Les intervenants représentent les différents métiers et fonctions entrant dans le champ des politiques locales de sécurité : préfets, magistrats, élus, cadres des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, experts (urbanistes, architectes, universitaires, ingénieurs, psychiatres, consultants...).

10^e PROMOTION



5^e Module : Les politiques éducatives, pilier central de la prévention de la délinquance

- Identifier : violence des jeunes en souffrance, veille éducative, gestion de l'absentéisme.
- Accompagner : réussite éducative, conseil aux familles, parentalité.
- Encadrer : contrat de responsabilité parentale, conseil des droits et devoirs des familles, prise en charge judiciaire.

6^e Module : Police territoriale et sécurité privée

- Mandat : police du service versus police du renseignement.
- Mission : maîtrise de la délinquance de proximité et du sentiment d'insécurité.
- Pratiques policières : mise en œuvre et évaluation d'efficacité.
- Fonctionnement en mode dégradé : continuité du service, gestion des situations de crise.
- Sécurité privée : emploi et limites.

7^e Module : Voyage d'études à l'étranger

Approche comparée des dispositifs de prévention et de sécurité territoriale (deux jours suivis d'une journée de synthèse). En projet : Londres ou Bruxelles (le transport et l'hébergement seront pris en charge par l'université).

9^e Module : Les dispositifs d'accompagnement des victimes et des auteurs

- L'accès au droit et la résolution amiable des litiges.
- Les mesures alternatives - « la 3^e voie » - : de la médiation au contrôle social.
- L'accueil, la prise en charge et la reconstruction des victimes : évolution d'une conception passive de l'aide aux victimes vers une conception proactive.
- La prévention de la récidive et de la réitération.